

01-12-2016

Pétition Paiement Rapide

Au gouvernement provincial du Québec au nom des soussignés.

Au soutien de **PICCA** (Partenaires de la région du Québec de l'Institut canadien de la construction en acier) à leur demande à ce gouvernement provincial d'agir contre les problèmes de retard de paiement dans l'industrie de la construction au Québec par l'adoption d'une loi 'Paiement Rapide'.

Des rapports confirment que les entreprises du secteur de la construction subissent chaque année des retards de paiement pour un montant de plus de 7,2 milliards \$, soit environ 15 % de l'ensemble des dépenses annuelles en construction au Québec. Cette situation s'est aggravée depuis plusieurs années et devient de plus en plus critique. Des rapports confirment que chaque année, les retards de paiement privent les entreprises de la construction de :

- 709 millions \$ en perte de rendement annuel potentiel sur les capitaux immobilisés dans les comptes clients ;
- 137 millions \$ en coûts de financement de toute sorte, tels les frais d'intérêt découlant des comptes à recevoir au-delà de 30 jours ;
- 132 millions \$ en perte de productivité des entreprises liées au recouvrement des paiements tardifs.

(Référence : Étude d'impact des retards de paiement dans l'industrie de la construction au Québec par Raymond Chabot Grant Thornton - <http://www.acq.org/files/pdf/nouvelles/provinciale/2015/EtudeImpactsEconomiquesRCGT.pdf>)

Plusieurs pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la **nouvelle Zélande** ont déjà encadré les paiements dans le secteur de la construction en adoptant des lois. Tous ont compris qu'une loi est la seule manière de garantir la circulation fluide de l'argent dans la chaîne d'approvisionnement du secteur de la construction

Les retards de paiement constituent un des principaux problèmes de l'industrie de la construction au Québec. Les sous-traitants et les corps de métier qui effectuent 80 % des travaux et emploient 80 % des travailleurs du secteur sont gravement touchés par ces retards. Les milliards de dollars retenus ne servent pas à faire rouler l'économie, et exposent des familles à des pertes d'emploi et à la faillite. Si le gouvernement entend soutenir la croissance économique et la création d'emplois, il doit adopter sans attendre des politiques et une réglementation pour mettre fin aux retards de paiement.

L'ICCA appuie la Coalition contre les retards de paiements et s'engage à appuyer les efforts du Gouvernement visant l'adoption d'une loi en la matière.

- La National Trade Contractors Coalition of Canada (NTCCC) ainsi que d'autres coalitions provinciales affiliées luttent pour le droit d'être payé en échange du travail effectué et certifié. Au cours des dernières années, la pratique de retenir des sommes s'est étendue à un point tel que les entrepreneurs spécialisés du Canada pressent les gouvernements d'adopter une loi sur le paiement rapide ;
- À Ottawa, le sénateur Donald Plett a déposé le projet de loi S-224 (une Loi sur les paiements effectués dans le cadre de contrats de construction) devant le Sénat en avril dernier. Il y a reçu un appui unanime de tous les partis à la première et à la deuxième lecture. Le projet de loi a été envoyé au comité sénatorial ;

